

Code d'article	226.68
Description	PAPIER INGRAISSABLES OUVERT 2 CÔTÉS
Catalogue	HOS 106, PAG 8
Mise à jour	02/07/2026 05:30:38

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 13x22 CM
Matériel PARCH.INGRAISSABLE
Couleur NATUREL
Grammage 34 G/M2
Poids net d'une unité (g) 2,10
Code Décision 97/129/CE PAP 22
Signage Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat 48062000
ITF14 18420499226689
EAN13 8420499226682

Colisage

Paquet Unités / paquet 500
Dimensions paquet (cm) 14,00 x 22,00 x 7,50
Poids brut colis (kg) 1,23
Volume paquet (m³) 0,0023100
Code Décision 97/129/CE LDPE 4
Signage Triman et Info-Tri

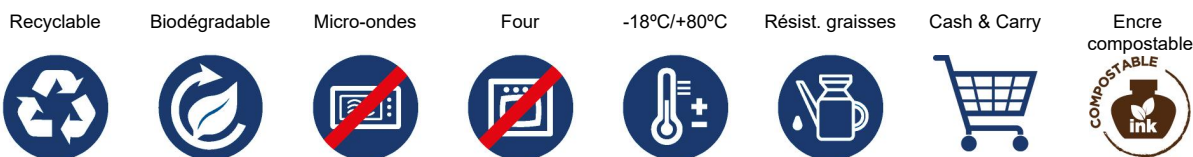


Carton Unités / carton 5.000
Paquets /carton 10
Dimensions carton (cm) 24,00 x 39,00 x 31,00
Poids brut carton (kg) 12,30
Volume carton (m³) 0,0290160
Code Décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 6
Cartons / palette 36
Conditionnement (U base x couches) 6 x 6
Poids (kg) 466,80
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau





Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

